

Technicien du son

RNCP37338 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323
Formacode(s)	46236, 46267
Code(s) ROME	L1507, L1508, L1509
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/02/2023
Date d'échéance	17/02/2026

Certificateur(s)

EDUSERVICES · SIRET : 52282368100047

LA COMPAGNIE DE FORMATION - PIGIER · SIRET : 32922456200093

ACFA-MULTIMEDIA · SIRET : 42986464800028

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACFA MULTIMEDIA	42986464800044	Former et organiser l'évaluation
AFTEC	35119111900160	Former et organiser l'évaluation
ECO COM	48017681700066	Former et organiser l'évaluation
ESPL-ECOLE SUPERIEURE DES PAYS DE LOIRE	44344472400027	Former et organiser l'évaluation
LA COMPAGNIE DE FORMATION	32922456200598	Former et organiser l'évaluation
STUDIO M	32922456200911	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien du son est un spécialiste de la sonorisation pour les spectacles enregistrés (ciné, télé, radio, ...) ou le spectacle vivant (Théâtre, concert, danse, ...), de l'enregistrement en studio, et du mixage, tant sur les aspects artistiques du son que sur les aspects techniques et opérationnels de toute la chaîne de production. Il est capable de s'adapter à tout type d'environnement et de contraintes, pour permettre la bonne diffusion et les bonnes conditions d'écoutes ou d'enregistrement en respectant les attentes des artistes, des organisateurs et du public

ACTIVITÉS VISÉES

Étude du dispositif technique à mettre en oeuvre

Installation et désinstallation du dispositif technique

Sonorisation d'un spectacle, d'un événement ou d'une animation

Gestion des réseaux audio sur IP (Internet Protocol)

Captation audio

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les composantes techniques du projet de sonorisation, ou d'enregistrement, tel que le lieu, l'acoustique, les sources, la cible afin de déterminer les conditions techniques de faisabilité du projet regroupées en un cahier des charges

Créer à partir du cahier des charges ou interpréter les documents de référence que sont la fiche technique (type de consoles et d'enceintes, nombres de compresseur, distance de la régie façade à la scène, particularités, etc.), le synoptique (schéma de câblage), la feuille de patch son (tableau indiquant les numéros de lignes correspondant aux tranches de la console, le nom de l'instrument, le type de micros, les inserts d'effets, le type de pied micro et le besoin en alimentation fantôme de chaque micro) et le plan de scène (graphique représentant l'emplacement des musiciens, des instruments des retours, des alimentation électriques, praticable, etc.), dans le respect des conventions de mise en forme et répondant aux contraintes de sonorisation ou d'enregistrement, afin d'organiser l'ensemble du matériel et du dispositif à mettre en œuvre pour la réalisation du projet

Lister l'ensemble du matériel nécessaire, en prenant en compte les composantes techniques identifiées et en se référant aux documents de références (fiche technique, synoptique, patch, plan de scène), en vue de sa réservation auprès d'un prestataire, de son installation et de son exploitation

Installer l'ensemble du dispositif matériel (consoles, systèmes de diffusion, régies, micros, praticables, liaisons, etc.) En assurant son déploiement (en régie, sur scène, en studio, sur le plateau, etc.) En conformité avec les documents techniques de référence (fiche technique, synoptique, patch, plan de scène), en considérant les contraintes d'espace, de mise en scène et de sécurité (chemins de câbles, systèmes d'accroches, stabilité des équipements, etc.) Afin de mettre les systèmes sous tension et vérifier son bon fonctionnement

Désinstaller l'ensemble du dispositif mis en œuvre en assurant l'identification et l'intégrité des connectiques et des faisceaux, en triant le matériel hors service ou nécessitant une maintenance pour assurer qu'il ne soit pas remis en service sans réparation, en vue du conditionnement dans le respect de l'organisation du lieu ou du prestataire matériel, afin de procéder à son stockage ou à son transport

Paramétrer, dans le respect des règles d'exploitation des équipements de fortes puissances sonores, les systèmes de diffusion (façade et retours), les consoles, la somation des sources vers les différents modules du système (console façade, console retours, système audionumérique, enregistreurs, etc.) Afin d'assurer la qualité de la sonorisation

Réaliser une mise à plat (équilibrage des volumes) lors des balances, de l'ensemble des sources à destination des retours ou de la façade, en réglant les niveaux d'entrée, de sortie et les traitements de chaque tranche sur la console de mixage, afin de créer les fondations du mixage à venir

Respecter les règles de diffusion du niveau sonore maximum autorisé pour le public (art. R. 1336-1 du code de la santé publique) en sonorisation, afin de garantir le confort auditif des artistes et du public

Connecter l'ensemble des équipements constituant le réseau, dans le respect du synoptique, en paramétrant chaque carte réseau avec un logiciel d'administration (ex : dante) pour créer une architecture réseau opérationnelle

Router l'ensemble des signaux, en fonction du mode de diffusion des flux garantissant la capacité d'écriture des cartes réseaux (unicast, multicast), en assignant les sources et les destinations grâce aux logiciels d'administration dédiés (ex : dante) afin de diriger les différentes sources vers les différentes destinations (systèmes d'enregistrement, systèmes de diffusion, réseau d'ordre, etc.)

Organiser la session de mixage sur la STAN/DAW (ex : Avid Protools), par la préparation et la sommation des pistes par famille de timbre (batterie, guitare, voix, etc.) de manière à optimiser le flux de travail

Editer les enregistrements réalisés, sur une STAN/DAW en synchronisant les pistes Audio et en réalisant l'assemblage et le nettoyage (suppression des sons parasites, etc.) de chaque voie d'enregistrement afin de construire l'architecture sonore du projet

Mixer les différents éléments sonores selon leur famille de timbre, en direct sur les consoles (analogiques ou numériques) à destination des retours ou de la façade, ou en studio sur une STAN / DAW (station Audio Numérique / digital audio Workstation), dans le respect de la direction artistique souhaité par les artistes, la production, l'ingénieur du son, etc., en réglant les volumes, la dynamique, les équilibres harmoniques et la spatialisation des différents timbres afin d'obtenir un rendu sonore équilibré et cohérent avec les codes esthétiques du style musical

Blocs de compétences

RNCP37338BC01 — Préparer une prestation de sonorisation ou d'enregistrement audio

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les composantes techniques du projet de sonorisation, ou d'enregistrement, tel que le lieu, l'acoustique, les sources, la cible afin de déterminer les conditions techniques de faisabilité du projet regroupées en un cahier des charges

Créer à partir du cahier des charges ou interpréter les documents de référence que sont la fiche technique (type de consoles et d'enceintes, nombres de compresseur, distance de la régie façade à la scène, particularités, etc.), le synoptique (schéma de câblage), la feuille de patch son (tableau indiquant les numéros de lignes correspondant aux tranches de la console, le nom de l'instrument, le type de micros, les inserts d'effets, le type de pied micro et le besoin en alimentation fantôme de chaque micro) et le plan de scène (graphique représentant l'emplacement des musiciens, des instruments des retours, des alimentation électriques, praticable, etc.), dans le respect des conventions de mise en forme et répondant aux contraintes de sonorisation ou d'enregistrement, afin d'organiser l'ensemble du matériel et du dispositif à mettre en œuvre pour la réalisation du projet

Lister l'ensemble du matériel nécessaire, en prenant en compte les composantes techniques identifiées et en se référant aux documents de références (fiche technique, synoptique, patch, plan de scène), en vue de sa réservation auprès d'un prestataire, de son installation et de son exploitation

Placer les micros choisis en fonction des sources à capter (instruments, voix, ambiance, etc.) En prenant en compte les contraintes identifiées (décors, nuisances sonores, distance avec la source, puissance, etc.) Afin d'assurer la meilleure qualité de l'enregistrement

Paramétrer le matériel d'enregistrement multipistes et la stan / daw (station audionumérique / digital audio workstation), par le réglage de la session, des gains et le routage des signaux (signaux retours casque, réseau d'ordre, session informatique, appareil de contrôle, etc.), pour que la session d'enregistrement soit opérationnelle

Contrôler les sons pendant l'enregistrement, en réglant les niveaux de gain afin d'éviter les saturations et les sous modulations du niveau des sources et garantir la qualité acoustique du signal

Sécuriser les enregistrements en procédant à leur copie sur des stockages différenciés afin d'éviter l'effacement ou la perte des données enregistrées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve de type mise en situation professionnelle simulée: Analyser une commande de prestation de sonorisation ou d'enregistrement.

RNCP37338BC02 — Sonoriser un spectacle, un événements, une animation

LISTE DE COMPÉTENCES

Installer l'ensemble du dispositif matériel (consoles, systèmes de diffusion, régies, micros, praticables, liaisons, etc.) En assurant son déploiement (en régie, sur scène, en studio, sur le plateau, etc.) En conformité avec les documents techniques de référence (fiche technique, synoptique, patch, plan de scène), en considérant les contraintes d'espace, de mise en scène et de sécurité (chemins de câbles, systèmes d'accroches, stabilité des équipements, etc.) Afin de mettre les systèmes sous tension et vérifier son bon fonctionnement

Désinstaller l'ensemble du dispositif mis en œuvre en assurant l'identification et l'intégrité des connectiques et des faisceaux, en triant le matériel hors service ou nécessitant une maintenance pour assurer qu'il ne soit pas remis en service sans réparation, en vue du conditionnement dans le respect de l'organisation du lieu ou du prestataire matériel, afin de procéder à son stockage ou à son transport

Paramétrer, dans le respect des règles d'exploitation des équipements de fortes puissances sonores, les systèmes de diffusion (façade et retours), les consoles, la somation des sources vers les différents modules du système (console façade, console retours, système audionumérique, enregistreurs, etc.) Afin d'assurer la qualité de la sonorisation

Réaliser une mise à plat (équilibrage des volumes) lors des balances, de l'ensemble des sources à destination des retours ou de la façade, en réglant les niveaux d'entrée, de sortie et les traitements de chaque tranche sur la console de mixage, afin de créer les fondations du mixage à venir

Respecter les règles de diffusion du niveau sonore maximum autorisé pour le public (art. R. 1336-1 du code de la santé publique) en sonorisation, afin de garantir le confort auditif des artistes et du public

Connecter l'ensemble des équipements constituant le réseau, dans le respect du synoptique, en paramétrant chaque carte réseau avec un logiciel d'administration (ex : dante) pour créer une architecture réseau opérationnelle

Router l'ensemble des signaux, en fonction du mode de diffusion des flux garantissant la capacité d'écriture des cartes réseaux (unicast, multicast), en assignant les sources et les destinations grâce aux logiciels d'administration dédiés (ex : dante) afin de diriger les différentes sources vers les différentes destinations (systèmes d'enregistrement,

systèmes de diffusion, réseau d'ordre, etc.)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle simulée : Mise en œuvre d'un dispositif de sonorisation

RNCP37338BC03 — Enregistrer en multipiste

LISTE DE COMPÉTENCES

Placer les micros choisis en fonction des sources à capter (instruments, voix, ambiance, etc.) En prenant en compte les contraintes identifiées (décors, nuisances sonores, distance avec la source, puissance, etc.) Afin d'assurer la meilleure qualité de l'enregistrement

Paramétrer le matériel d'enregistrement multipistes et la stan / daw (station audionumérique / digital audio workstation), par le réglage de la session, des gains et le routage des signaux (signaux retours casque, réseau d'ordre, session informatique, appareil de contrôle, etc.), pour que la session d'enregistrement soit opérationnelle

Contrôler les sons pendant l'enregistrement, en réglant les niveaux de gain afin d'éviter les saturations et les sous modulations du niveau des sources et garantir la qualité acoustique du signal

Sécuriser les enregistrements en procédant à leur copie sur des stockages différenciés afin d'éviter l'effacement ou la perte des données enregistrées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle : Enregistrement musical en studio

RNCP37338BC04 — Mixer des sources sonores

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser la session de mixage sur la STAN/DAW (ex : Avid Protools), par la préparation et la sommation des pistes par famille de timbre (batterie, guitare, voix, etc.) de manière à optimiser le flux de travail

Editer les enregistrements réalisés, sur une STAN/DAW en synchronisant les pistes Audio et en réalisant l'assemblage et le nettoyage (suppression des sons parasites, etc.) de chaque voie d'enregistrement afin de construire l'architecture sonore du projet

Mixer les différents éléments sonores selon leur famille de timbre, en direct sur les consoles (analogiques ou numériques) à destination des retours ou de la façade, ou en studio sur une STAN / DAW (station Audio Numérique / digital audio Workstation), dans le respect de la direction artistique souhaité par les artistes, la production, l'ingénieur du son, etc., en réglant les volumes, la dynamique, les équilibres harmoniques et la spatialisation des différents timbres afin d'obtenir un rendu sonore équilibré et cohérent avec les codes esthétiques du style musical

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle : Mixage musical

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Technicien du son exerce pour des sociétés de production, des compagnies artistiques, pour le spectacle, en studios d'enregistrement en coordination avec des équipes techniques et en contact avec différents intervenants (réalisation, interprètes, journalistes, etc.).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Back-liner

Technicien système / calage système

Régisseur son

Technicien du son

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'y a à ce jour aucune obligation réglementaire sur l'activité du technicien du son, cependant selon les structures et les conditions d'exercices et au regard du respect de la réglementation concernant les ERP (Établissements recevant du public), spécialement dans le cadre de l'événementiel et du spectacle vivant, certaines formations ou habilitations peuvent être demandées :

Habilitation électrique BS, BR, B1

Prévention des risques liés à l'activité physique

Habilitation de travailler en hauteur.

Etc.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit être titulaire d'un BAC ou certification de niveau équivalent

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 3 membres dont deux professionnels externes (experts du secteur audiovisuel)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 273 €
Selon la branche	8 370 € – 12 273 €
Prise en charge	Branches concernées
12 273 €	Valeur par défaut · 210 branches
10 385 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
9 327 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 370 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date de décision	17/02/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/02/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	42	0	69 %	63 %
2020	44	0	68 %	64 %
2019	52	0	83 %	72 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP19361

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41715

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.acfamultimedia.com/formations/technicien-son>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37338/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	7
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	43 %
Période	09/2023 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	75 300 €
Coût moyen par dossier	8 367 €
Durée moyenne	1076 h
Période	08/2023 – 09/2024
Régions	31 %
Reste à charge titulaire	31 %
France compétences	25 %
France Travail	8 %
Entreprise	5 %

